



COMMISSION DES FINANCES

Rapport relatif aux comptes 2022

La commission des finances s'est réunie, sur proposition du Conseil administratif, les 3 et 25 avril 2023, pour examiner les comptes communaux et les comptes des Fondations de la ville du Grand-Saconnex.

La commission a reçu Monsieur Patrick Métry, responsable du service ressources humaines de la ville du Grand-Saconnex, qui a présenté et commenté le bilan social de l'exercice 2022. Les commissaires ont pu poser toutes les questions nécessaires à la compréhension de ce bilan.

S'en est suivi la lecture, par Monsieur Anthony Mascali, des conclusions sans réserve de l'organe de révision sur les comptes annuels 2022, ainsi que la présentation desdits comptes.

La commission a ensuite pris connaissance des rapports des commissions « équipements publics », « cohésion sociale » et « culture, sport, loisirs », à propos des lignes des comptes les concernant.

Les commissaires ont par la suite examiné les différents postes de comptes pour l'année 2022 et ont pu poser aux personnes en charge de la gestion des finances toutes les questions y relatives. Les réponses fournies ont permis aux commissaires de comprendre les chiffres présentés.

Les comptes 2022 présentent un montant aux charges de CHF 50'261'343.35, pour des revenus de CHF 53'164'210.99, ce qui donne un excédent de revenus de CHF 2'902'867.64, y compris CHF 3'000'000. — d'amortissements complémentaires. Il est à noter que le budget prévoyait un déficit de CHF 961'723.--. Cette différence est notamment due à la réévaluation du patrimoine financier de la commune.

A la fin de ces travaux, les comptes 2022 de la ville du Grand-Saconnex, le bilan, les crédits d'engagements complémentaires ainsi que les crédits budgétaires supplémentaires ont été acceptés à l'unanimité des membres présents et pouvant voter.

Examen des comptes 2022 de la Fondation communale pour la petite enfance

M. Alexandre Böhler, Président du conseil de la Fondation et Mme Laura Calabrese, Directrice de la Fondation, ont présenté les comptes d'exploitation de l'exercice 2022, qui se solde par une perte nette de CHF 17'739.66, qui sera compensée par les fonds propres de la Fondation.

Cette perte est notamment due aux dépenses supplémentaires non-budgétées suivantes :

- Indemnités de licenciement de l'ancien Secrétaire général
- Prime de départ en retraite de l'ancienne Directrice pédagogique (selon CCT)
- Double salaire de Directrice sur la période de mai à août 2022
- Recrutement d'une nouvelle adjointe pédagogique Roulotte selon demande du SASAJ

Au 31 décembre 2022, 215 enfants étaient inscrits sur la liste d'attente de la Fondation.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions désirées et ont reçus les réponses appropriées.

Examen des comptes 2022 de la Fondation « Les Aînés » et du « Pôle seniors Saconnay »

M. Florent CORNAZ, Directeur de la « Résidence de Saconnay », M. Gérard Bise, Président de la Fondation ainsi que Mme Fanny Laiolo, Cheffe du service administration et finance de la « Résidence de Saconnay », ont présenté et expliqué les comptes d'exploitation de l'exercice 2022.

Fondation « Les Aînés » : le résultat 2022 est un bénéfice net de CHF 55'775.20.

Association de l'EMS « Résidence de Saconnay » : le résultat net de l'exercice est une perte nette à hauteur de CHF 126'784.59 (avant thésaurisation), qui sera compensée par les capitaux propres. Le taux d'occupation a été de 98.78%.

Foyer de jour : la perte nette de l'exercice est de CHF 4'015. -- (avant thésaurisation), avec un taux d'occupation de 75.50%. Le taux d'occupation est toujours impacté par les deux années de pandémie.

Examen des comptes 2022 de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour le logement

M. Pierre-Yves Comte, président du conseil de la Fondation et Mme Lydie Rossel, gestionnaire administrative, ont présenté les comptes de l'exercice 2022.

Le résultat est un bénéfice net et s'élève à CHF 442'834.44, au lieu de CHF 1'394'600. —budgété. Cette différence est due principalement à la réévaluation de certains biens.

De plus, ils informent également les commissaires que les travaux d'optimisations du bâtiment sis au chemin Auguste-Vilbert 64-66 ont débuté et devraient se terminer à la fin de l'année 2023.

Concernant l'immeuble 5-7 Rue Alberto-Giacometti, la chaudière arrive en fin de vie et la Fondation est en projet de contrat avec les SIG, afin de relier l'immeuble au CAD.

Monsieur Pierre-Yves Comte informe la commission que le projet de développement des Marronniers se poursuit lentement mais sûrement. Pour Carantec, le projet suit son cours et la Fondation travaille en étroite collaboration avec les services communaux.

Enfin, au 31.12.2022, 168 personnes étaient inscrites sur la liste d'attente.

L'ensemble des comptes des Fondations communales du Grand-Saconnex pour le logement, de la Fondation « Les Aînés », du Pôle seniors Saconnay ainsi que de la Fondation communale de la petite enfance ont été approuvés à l'unanimité des membres ayant le droit de vote.

La commission a également reçu Monsieur Gaëtan Titus, Responsable informatique de la commune, afin de présenter et proposer une demande de crédit complémentaire de CHF 90'000. -- pour le plan quadriennal 2021-2024. En effet, le crédit voté le 9 novembre 2020, d'un montant de CHF 210'000. --, est dépassé, pour les raisons suivantes :

- Augmentation de l'effectif au sein de l'administration communale ces quatre dernières années
- Dépenses accrues en matière de licences, tous les collaborateurs étant doté d'une adresse e messagerie agréée par le SIACG facilitant ainsi la communication

- Mise à jour et sécurisation des réseaux WiFi de la commune dans les salles de séances à l'aide d'un facteur de double authentification recommandé par le SIACG
- Acquisition de nouveaux ordinateurs portables afin de remplir les exigences liées au télétravail et pour donner suite aux mesures prises par la Commune pour faire face à la pandémie du COVID-19

Enfin, la commission a examiné les comptes de la Fondation intercommunale de Pré-Bois. Le résultat est un bénéfice net de CHF 35'375.75.

Les commissaires remercient très sincèrement le service financier, le conseil administratif et le secrétaire général, pour l'ensemble des renseignements qui lui ont été apportés et pour leur grande disponibilité.

La commission a approuvé le présent rapport à l'unanimité des membres ayant le droit de vote et invite le Conseil municipal à adopter les délibérations qui lui seront soumises.

Le Grand-Saconnex, le 25 avril 2023

Yann Simeth
Rapporteur



COMMISSION EQUIPEMENTS PUBLICS

Rapport concernant l'ouverture d'un crédit de 50'000 CHF destiné aux travaux d'aménagement des vestiaires de la police municipale à la Ferme Sarasin

Sur proposition du Conseil administratif, la commission s'est réunie le 16 mai 2023 pour une séance concernant le sujet mentionné en titre.

La séance s'est tenue avec la participation de Monsieur POMATTO, conseiller administratif, de Monsieur KURZO, chef du service des bâtiments et équipements publics, et de Monsieur BRANCA, architecte que nous remercions. La visite des lieux ainsi qu'une présentation sous forme d'une brochure de 10 pages datant du 16 mai 2023, ont permis une bonne compréhension des problèmes.

- Des vestiaires pour femmes doivent être aménagés dans les locaux déjà occupés par la Police municipale, dans la ferme Sarasin afin de répondre à l'augmentation d'effectif. Les locaux pour femmes actuels sont de toute évidence trop petits.
- Les nouveaux vestiaires permettront d'accueillir 6 femmes policières. Un local existant au rez-de-chaussée a été désigné pour les aménagements de ces nouveaux vestiaires. Une nouvelle salle de réunion prendra place dans le petit local à l'arrière, actuellement inutilisé. Le projet prévoit l'aménagement de ces vestiaires femmes dans la salle de réunion actuelle.
- Selon le devis présenté, le coût des travaux s'élève à 48'042 CHF (TTC), y compris imprévus, sans honoraires et sans taxes de dépose.

Les commissaires ont approuvé à l'unanimité l'allocation de 50'000 CHF pour ce projet et invitent le Conseil municipal à les suivre dans leurs conclusions.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des commissaires.

Le Grand-Saconnex le 16 mai 2023

Gérard BISE

Rapporteur



COMMISSION EQUIPEMENTS PUBLICS

Rapport concernant l'ouverture d'un crédit de 120'000 CHF destiné aux travaux de rénovation de la surface en parquet vertical de l'entrée et du restaurant scolaire de la Ferme Sarasin

Sur proposition du Conseil administratif, la commission s'est réunie le 16 mai 2023 pour une séance concernant le sujet mentionné en titre.

La séance s'est tenue avec la participation de Monsieur POMATTO, conseiller administratif et de Monsieur KURZO, chef du service des bâtiments et équipements publics. Les commissaires les remercient. Une visite des lieux ainsi qu'une présentation orale, avec des devis d'entreprises contactées, ont permis une bonne compréhension des problèmes.

- Ce parquet est visiblement bien endommagé du fait de son âge (plus de 30 ans) et d'une forte sollicitation par les très nombreuses personnes utilisatrices des lieux (écoliers, visiteurs).
- Une première possibilité consisterait à maintenir la surface existante, après démontage de tout le parquet pavé par pavé, par une réfection de ces derniers pour l'ensemble des surfaces, avec pose à nouveau, une fois ce travail de restauration terminé.
- Une seconde possibilité consiste en la pose d'un nouveau parquet similaire.
- Après discussion, les commissaires se sont prononcés à l'unanimité pour la seconde solution, à savoir la pose d'un parquet neuf. La première solution a paru douteuse quant à sa crédibilité (travail titanesque).
- Malgré la présentation de 2 devis différents, l'un de 80'000 CHF et l'autre de 120'000 CHF, et sur proposition de Monsieur PORTIER, président de la commission, les commissaires ont décidé à l'unanimité d'allouer un montant de 120'000 CHF pour la réalisation de cette rénovation en laissant le choix de l'entreprise, les négociations ainsi que la gestion du projet à Monsieur KURZO et à ses collaborateurs.

Les commissaires ont approuvé ce projet à l'unanimité et invitent le Conseil municipal à les suivre dans leurs conclusions.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des commissaires.

Le Grand-Saconnex le 16 mai 2023

Gérard BISE
Rapporteur



COMMISSION ADMINISTRATION, STATUTS, REGLEMENTS

RAPPORT D'INFORMATION DE LA SEANCE DU 8 MAI 2023

Sur demande de la Conseillère administrative Mme Sandra Portier, la Commission s'est réunie le 8 mai 2023 pour traiter différents sujets.

La Conseillère administrative en charge du personnel, Mme Sandra Portier, accompagnée du Secrétaire Général, M. Michel Gönczy, et du responsable des ressources humaines, M. Patrick Métry, ont présenté le suivi des recommandations de la Cour des Comptes relatif aux ressources humaines de la Ville du Grand-Saconnex.

Les commissaires ont pu faire leurs remarques et poser toutes les questions nécessaires à leur compréhension. Les commissaires ont été assurés que toutes les recommandations de la Cour des Comptes ont été mises en œuvre.

Madame Portier a informé la commission qu'un nouvel appel à candidatures va être lancé d'ici l'été, dans le but de recréer la commission du personnel.

La Commission s'est penchée sur la question des suppléances du Conseil municipal, y compris le nombre des suppléants et leurs droits et devoirs. La nécessité d'introduire des membres suppléants dans cette législature a également été évoquée.

Finalement, la Commission a discuté du périmètre d'interdiction de toute manifestation à l'abord du local de vote. La Commission a décidé que le rayon de 20 mètres des abords du local de vote est calculé à partir du milieu de la porte principale donnant accès au bâtiment où se trouve le local de vote. L'administration est priée de fournir un plan qui indique ce périmètre.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres de la Commission présent-e-s et ayant le droit de vote.

Le Grand-Saconnex, le 8 mai 2023

Carla Edelenbos
Présidente